



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0796 du 13/09/2019

Délégation de signature du 2 septembre 2019

DELEGATION DE SIGNATURE – DIRECTION DES VERIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Direction des vérifications nationales et internationales

RÉSUMÉ

Délégation de signature en matière de ressources humaines et budgétaires.

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-19-0642 du 21/05/2019

L'administrateur Général des Finances Publiques en charge de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI),

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2009-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2000 modifié, relatif à la direction des vérifications nationales et internationales ;

Vu le décret du 29 août 2019 portant nomination de M. Marc EMPTAZ, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur chargé de la direction des vérifications nationales et internationales ;

Décide :

Article 1

Délégation de signature est donnée à :

- Béatrice BRETHOME, administratrice des finances publiques,
- Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques
- Pascal PERENNES, administrateur des finances publiques adjoint,
- Véronique PORREZ, inspectrice principale des finances publiques,
- Célia HELARY, inspectrice des finances publiques
- Tony ROULAND, contrôleur des finances publiques

à effet de :

- signer et / ou de valider, dans la limite de ses attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction des vérifications nationales et internationales, ainsi que l'ordonnancement de toute recette se rapportant aux attributions et activités du comptable assignataire de la direction des vérifications nationales et internationales ;

- recevoir les crédits du programme 0156 et du centre financier 0156-CFIP-DVNI. Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses, ainsi que sur l'émission et la signature des titres de recettes.

Article 2

Délégation de signature est donnée à :

- Célia HELARY, inspectrice des finances publiques
- Véronique PORREZ, inspectrice principale des finances publiques,
- Tony ROULAND, contrôleur des finances publiques

à effet de :

- signer et / ou valider dans le progiciel CHORUS, les actes comptables (notamment tout acte se traduisant par l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement de dépenses, par l'émission et la signature de titres de recettes, ainsi que toute pièce justificative de dépense et de recette) émis, s'agissant des dépenses, dans le périmètre budgétaire des programmes du Ministère des Finances et des Comptes publics

Article 3

Délégation est donnée à :

- Pascal PERENNES, administrateur des finances publiques adjoint,
- Célia HELARY, inspectrice des finances publiques

à effet de :

- signer, dans la limite de ses attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière du comptable assignataire de la direction des vérifications nationales et internationales ;

Article 4

Délégation est donnée à :

- Véronique PORREZ, inspectrice principale des finances publiques,
- Célia HELARY, inspectrice des finances publiques,
- Tony ROULAND, contrôleur des finances publiques,
- Patrice LE ROUZO, agent des finances publiques principal,
- Fabien PRUDENT, agent des finances publiques,
- Rédoine KHALDI, agent des finances publiques,

à effet de :

- signer et / ou valider les ordres de mission et états de frais dans le progiciel DT- Chorus

Article 5

Délégation de signature est donnée à :

- Célia HELARY, inspectrice des finances publiques,
- Tony ROULAND, contrôleur des finances publiques
- Mylène BURDEAU, agente des finances publiques,
- Valentin CARON, agente des finances publiques,
- Florence SAUVAGE, agente des finances publiques,

à effet de :

- saisir et / ou valider les opérations de dépenses et de recettes traitées en mode facturier dans le progiciel Chorus Formulaire « Communication ». La liste des agents ci-dessus bénéficient du rôle « utilisateurs gestionnaires ».

Article 6

Délégation de signature est donnée à :

- Patrice VESPUCE, administrateur des finances publiques
- Béatrice BRETOME, administratrice des finances publiques,
- Pascal PERENNES, administrateur des finances publiques adjoint,
- Romuald PARREAU, inspecteur des finances publiques

à effet de :

- signer les actes administratifs et comptables en matière de personnel ainsi que les états liquidatifs ou indemnités.

Article 7

La présente décision annule et remplace l'ensemble des précédentes décisions de délégation de signature.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin d'informations administratives de la préfecture de Bobigny ainsi qu'au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
EN CHARGE DE LA DVNI

MARC EMPTAZ

BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756